

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent quatre-vingt-troisième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 19 février 2019, à 10 h 10

Président : M. Aidan Liddle(Royaume-Uni)



Le Président (*parle en anglais*) : Bonjour à tous. Je déclare ouverte la 1483^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, distingués Représentants, chers collègues, c'est un honneur pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'assumer la présidence de la Conférence. Je tiens tout d'abord à remercier et à féliciter, une fois encore, mon éminent prédécesseur, l'Ambassadeur d'Ukraine, M. Klymenko, et sa délégation pour les efforts remarquables qu'ils ont déployés en vue de dégager un consensus sur un programme de travail, ainsi que pour la manière exemplaire dont ils ont présidé les travaux de la Conférence. Je vous remercie et vous félicite à nouveau.

Comme je l'ai indiqué dans mes remarques à la séance d'ouverture de la session de cette année, l'année 2019 marque le centenaire de la création de la Société des Nations et le quarantième anniversaire de la Conférence. Ces anniversaires sont l'occasion pour nous de faire le point sur le passé et l'avenir de la diplomatie du désarmement à Genève. Dans la perspective du débat de haut niveau de la Conférence, qui aura lieu la semaine prochaine, la délégation britannique a collaboré avec le Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies et la Bibliothèque et les archives de l'Office des Nations Unies à Genève pour mettre sur pied une exposition spéciale dans l'atrium situé à l'extérieur de cette salle. Quelques-unes des grandes réalisations de ces cent dernières années y sont retracées. Je ne voudrais pas vous en révéler tous les détails, mais tout n'a pas été simple. Je vous invite tous chaleureusement à une réception qui marquera l'inauguration de l'exposition le mardi 26 février, à 13 heures, en présence du Secrétaire général de la Conférence, M. Møller.

Je vous informe également que nous avons participé à la planification de deux débats thématiques sur l'histoire et l'avenir de la diplomatie du désarmement à Genève, qui pourraient intéresser les délégations. Le premier, organisé en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, aura lieu à 13 heures le mercredi de la semaine du débat de haut niveau, soit le 27 février, en salle VII. Le second, qui s'inscrit dans le cycle de conférences organisées par la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève, se déroulera le mardi 5 mars à 12 h 30.

Chers collègues, je souhaite à présent partager avec vous quelques idées sur la manière dont nous pourrions poursuivre nos travaux au cours des quatre prochaines semaines.

Comme je l'ai dit vendredi, à la dernière séance se tenant sous la présidence ukrainienne, j'ai l'intention de poursuivre les consultations avec les délégations pour déterminer s'il est possible de parvenir à un consensus sur un programme de travail. Je ne me fais pas d'illusions. Ce n'est pas pour rien si le règlement de cette question demeure hors d'atteinte depuis plus de vingt ans, et au vu du débat suscité par les projets présentés par la présidence ukrainienne, il risque de le rester. Toutefois, j'ai bien entendu le souhait des délégations de s'appuyer sur le travail de fond considérable que nous avons accompli l'année dernière dans le cadre de la Conférence. Pour ce faire, nous devons convenir de la façon de structurer nos travaux.

Aujourd'hui, je souhaite formuler quelques propositions sur la manière dont nous pourrions y parvenir. Il me semble que la meilleure façon de procéder cette année serait de mettre en place de nouveaux organes subsidiaires afin de poursuivre et d'approfondir les discussions que nous avons menées l'année dernière. Je propose que la Conférence crée quatre organes de ce type, un pour chacune des questions centrales dont nous sommes saisis : le désarmement nucléaire, les matières fissiles, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives. Ces organes se verraient attribuer 10 séances, soit trois de plus que l'année dernière. Leurs mandats devraient explicitement s'inspirer des pistes possibles énumérées dans les rapports des organes subsidiaires de 2018, qui ont été approuvés, afin de faire avancer les discussions par rapport à l'année dernière.

Le fait que quatre des cinq organes subsidiaires mis en place en 2018 sont parvenus à approuver des rapports par consensus a été accueilli favorablement. Cependant, au moment de créer de nouveaux organes cette année, nous devrions examiner à nouveau les exigences en matière de rapports. Je suis disposé à entendre l'opinion des délégations sur la

manière dont nous pourrions peaufiner ces exigences. Je suis conscient qu'il est nécessaire de dégager un consensus sur les domaines de convergence et les recommandations, lorsque cela est possible. Toutefois, l'exercice de l'année dernière ne s'est pas uniquement distingué par la présentation de rapports de consensus, mais bien par la richesse des discussions que nous avons menées sur les enjeux techniques et politiques auxquels nous sommes confrontés. Nous devrions réfléchir à la meilleure façon de tirer parti de la diversité des discussions. Une manière de procéder pourrait consister à donner un caractère formel aux travaux des nouveaux organes subsidiaires.

Outre la création des quatre organes subsidiaires, je propose de nommer deux coordonnateurs spéciaux. Le premier serait chargé d'examiner les questions émergentes et les nouvelles technologies et leur incidence sur l'ordre du jour de cette Conférence, en s'appuyant sur les travaux menés l'année dernière au sein de l'organe subsidiaire 5. Selon moi, il est plus efficace de discuter de ces questions dans un contexte plus souple et plus flexible qu'au sein d'un organe subsidiaire.

Le second coordonnateur spécial serait chargé d'examiner la question des méthodes de travail et de la composition de cette Conférence. De nombreuses délégations ont fait valoir que cet exercice serait profitable et qu'il est utile de le réaliser de temps à autre dans n'importe quelle institution ou organisation. Je suis également conscient de la réticence d'autres délégations, qui craignent que cela ne nous détourne de notre ordre du jour. Il me semble que cette réflexion a déjà commencé, et le fait de confier à un coordonnateur spécial la tâche de la structurer et de la coordonner nous permettrait de consacrer notre temps, lors des séances plénières et des séances des organes subsidiaires, à des questions de fond. Afin de garantir un processus neutre et ouvert, je propose de confier le mandat non pas à une personne mais à un petit groupe de collègues issus de tous les groupes régionaux, qui mèneraient alors de vastes consultations et feraient rapport de leurs travaux, avec d'éventuelles recommandations, à la Conférence. Nous devons bien entendu garder à l'esprit que toute recommandation ne peut être mise en œuvre que par consensus au sein de la Conférence.

Chers collègues, dans un instant, je vais donner la parole aux délégations qui souhaitent faire une déclaration sur ces propositions ou sur toute autre question qu'elles jugent pertinente pour les travaux de la Conférence dans le cadre de notre séance formelle. J'ai ensuite l'intention de poursuivre nos discussions dans un cadre informel afin de permettre aux délégations de formuler leurs observations préliminaires sur les idées que j'ai exposées.

Après avoir pris connaissance de vos commentaires, que ce soit dans cette salle aujourd'hui ou dans le cadre des réunions bilatérales ou des réunions de coordination des groupes régionaux demain, je demanderai au secrétariat de distribuer un projet de décision demain après-midi afin de faciliter les consultations avec vos capitales. Je vous propose ensuite de nous réunir à nouveau pour discuter de la proposition lors d'une séance plénière le jeudi 28 février au matin, au terme du débat de haut niveau. J'espère que vous disposerez de suffisamment de temps pour exprimer vos points de vue et formuler toute autre suggestion, et que nous pourrions progresser à un rythme raisonnable par la suite. Je me réjouis à la perspective de travailler avec vous tous pour faire avancer nos travaux cette année. Après tout, ce n'est qu'ensemble que nous pourrions avancer.

Je vais maintenant passer à la liste des orateurs qui souhaitent intervenir dans le cadre de nos débats formels. Le premier orateur sur ma liste est l'Ambassadeur du Maroc. Monsieur, vous avez la parole.

M. Zniber (Maroc) : Monsieur le Président, comme je prends la parole pour la première fois sous votre présidence, qu'il me soit permis de vous dire notre satisfaction de vous voir à la tête de cette Conférence. Connaissant votre détermination et votre dynamisme, je suis sûr que vous accomplirez votre tâche à la satisfaction de tous. Vous pouvez compter sur le soutien fort et la coopération de ma délégation. Qu'il me soit également permis de rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Klymenko, de l'Ukraine, pour la manière dont il a géré nos débats tout au long de sa présidence, ainsi que pour les efforts qu'il a déployés dans le but d'adopter un programme de travail avec l'assentiment de tous les États membres.

Il est certain, Monsieur le Président, que chaque pays représenté au sein de cette instance a ses propres priorités et ses propres préoccupations. Néanmoins, nous devons expressément, sur la base du mandat qui nous a été confié, dépasser nos intérêts les plus immédiats et les plus étroits et transcender toute vision parcellaire pour établir un programme de travail selon l'ordre du jour que nous avons adopté au début de cette session. À cet égard, Monsieur le Président, permettez-moi de faire part de quelques commentaires sur la manière de mieux nous conduire afin de trouver un tel accord.

De notre point de vue, un programme de travail équilibré et complet est la clef de voûte qui permettra à la Conférence du désarmement d'aller de l'avant et de jouer pleinement son rôle en tant, faut-il le répéter, qu'unique forum multilatéral permanent de négociation sur le désarmement dont dispose la communauté internationale. Ce programme devrait répondre à un équilibre entre les aspirations qui s'expriment tout en prenant en compte les réalités actuelles et le mandat de négociation dont nous sommes pourvus. Le principe majeur devant nous guider est, nous semble-t-il, le maintien de la sécurité pour tous. La Conférence n'est ni un salon de bavardage ni synonyme de léthargie, d'inaction et d'impasse. Nous sommes un groupe d'ambassadeurs et de diplomates et nous devons faire preuve d'une grande élévation d'esprit, d'une profonde sagesse et nous devons également nous évertuer à convaincre nos autorités respectives qu'il est de l'intérêt de tous d'aller de l'avant, car il s'agit tout simplement de questions fondamentales liées au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Monsieur le Président, l'an dernier, sous la conduite des cinq coordonnateurs, la Conférence avait entamé d'importants débats de fond sur tous les points de l'ordre du jour et en particulier sur les quatre questions de fond, et ce, dans le cas de cinq organes subsidiaires mis en place en vertu des décisions bien connues CD/2119 et CD/2126. Mis à part – et je le souligne fortement – quelques divergences, ces discussions ont apporté, et je pense que c'est d'ailleurs l'avis de tous les membres de la Conférence, une contribution essentielle et utile sur laquelle nous devons nous appuyer pour avancer au cours de l'actuelle session, approfondir notre coopération, notre compréhension des préoccupations et priorités des uns et des autres, dissiper les craintes et permettre la mise en place d'une nouvelle dynamique à même de nous conduire à un consensus sur un programme de travail. Nous comprenons fort bien que chacun ait ses priorités quant aux sujets à aborder. Toutefois, cela ne doit pas constituer un obstacle insurmontable à l'aboutissement d'un programme de travail qui soit synonyme de l'expression d'une volonté politique en faveur du désarmement multilatéral, nonobstant les négociations qu'il pourrait induire en tant que programme de travail sur chacun des sujets ou thématiques qu'il comporterait.

Dans le cas où des discussions supplémentaires s'avèreraient nécessaires, Monsieur le Président, nous vous encourageons dès lors, et vous l'avez d'ailleurs bien exprimé ce matin, à ne pas tarder à mettre en place les organes de travail subsidiaires tout en prenant en compte les réajustements procéduraux nécessaires pour assurer leur bon fonctionnement et l'adoption de leurs rapports. Dans le même cadre, le Maroc partage l'avis exprimé lors de l'examen du projet de programme de travail soumis par votre prédécesseur concernant la pertinence de la mise en place d'organes de coordination pour l'examen de la question de l'élargissement de la Conférence et de la révision de ses méthodes de travail dans le cadre d'une approche globale, inclusive et transparente, comme vous venez également de le souligner, Monsieur le Président.

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer la détermination du Royaume du Maroc à appuyer sans réserve tous les efforts des Nations Unies visant à inverser la course aux armements et à renforcer l'efficacité des accords de désarmement et de limitation des armements, à relancer les mécanismes de désarmement multilatéral et à soutenir les actions de la communauté internationale en vue de prévenir la prolifération des armes nucléaires et d'éliminer les armes de destruction massive. À cet égard, mon pays considère que le Programme de désarmement du Secrétaire général des Nations Unies peut constituer un levier pour l'émergence d'une nouvelle dynamique au sein de la Conférence, la relance de ses travaux et l'accomplissement de son mandat, qui est devenu une urgence eu égard à la conjoncture géopolitique internationale incertaine marquée par la recrudescence des tensions, la dégradation de l'architecture sécuritaire internationale et l'altération du respect des normes de contrôle des armements et du désarmement. Nous espérons que l'esprit de

dialogue qui prévaut et le souci général qui nous anime tous pourront débloquer la situation et nous permettre de trouver une porte de sortie acceptable pour tous. Nous n'avons pas d'autre choix – permettez-moi, Monsieur le Président, d'être un peu lyrique – que de progresser au sein de la Conférence. Sinon, et si nous continuons de nous dessaisir de notre mandat, l'attitude de ceux qui auront cherché d'autres issues et d'autres forums pour examiner les questions relevant de cette instance sera bien compréhensible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Maroc de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Ukraine.

M. Klymenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je souhaite tout d'abord vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour votre accession à ces fonctions importantes et vous souhaiter tout le succès possible dans vos efforts. L'Ukraine a pu profiter de votre excellente coopération tout au long de la première présidence de la session de la Conférence du désarmement qu'elle a assumée cette année. Soyez assurés du soutien et de la coopération sans réserve de ma délégation dans la réalisation des objectifs de la Conférence.

La délégation ukrainienne remercie la présidence britannique d'avoir présenté aujourd'hui cette initiative tournée vers l'avenir qui arrive à point nommé. Nous estimons que cette proposition, certes plus modeste mais néanmoins plus pragmatique et axée sur les résultats, constitue une approche adaptée, étant donné qu'à ce stade, il est pratiquement impossible de convenir d'un programme de travail, comme en témoignent les résultats de nos précédentes délibérations. Ma délégation est consciente que le temps presse et souligne la nécessité de poursuivre nos efforts conjoints en vue de permettre à la Conférence de réaliser des progrès décisifs. Elle constate en outre que les États membres, en ce compris l'Ukraine, sont largement favorables à l'intensification, à l'exploitation et à la mise à profit de tous les efforts déployés au sein des cinq organes subsidiaires lors de la session de la Conférence de l'année dernière. Elle attend donc avec intérêt le projet de décision pertinent qui sera distribué demain par la présidence britannique et est disposée à collaborer étroitement avec vous, Monsieur le Président, pour le mener à bien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Ukraine de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Azarsa (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui débute la deuxième présidence de la Conférence du désarmement de 2019. La présidence, qui est assurée à tour de rôle selon l'ordre alphabétique, offre à chacun des membres de la Conférence une excellente occasion, prévue dans le Règlement intérieur, de diriger les travaux de cet organe. Nous devrions tous reconnaître le caractère précieux de cette règle, qui est essentielle au bon fonctionnement général de la Conférence. Cela étant dit, ma délégation vous souhaite plein succès dans l'exercice de vos fonctions à la tête de cette instance. Je pense que le Royaume-Uni, en tant que détenteur d'armes nucléaires, se doit de coordonner les travaux de la Conférence de manière à tenir dûment compte de toutes les préoccupations légitimes des États membres.

Nous saluons le fait que le Royaume-Uni a déjà pris contact avec les membres de la Conférence pour connaître leurs points de vue sur les préparatifs du programme de travail, et nous l'encourageons à poursuivre sur cette voie. Ma délégation vous assure de sa coopération pleine et entière dans la poursuite du mandat de la Conférence. Tout programme de travail doit nécessairement être équilibré et complet, et être assorti d'un mandat de négociation portant sur chacun des quatre points fondamentaux inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, à savoir le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace, les garanties de sécurité négatives et un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Toute initiative qui ne respecterait pas ces principes d'équilibre et d'exhaustivité pourrait difficilement servir l'objectif premier de la Conférence, à savoir le désarmement nucléaire complet. Dans le même temps, nous devons respecter pleinement le Règlement intérieur de la Conférence. Après tout, l'impasse dans laquelle la Conférence se trouve depuis longtemps ne tient pas à

une quelconque défaillance, réelle ou supposée, du Règlement intérieur de la Conférence ou de ses méthodes de travail. Nous devrions éviter de compliquer la situation en mélangeant les questions de fond et les questions de procédure.

Nous connaissons tous les causes de l'impasse à la Conférence, et nous devrions y remédier en nous engageant de manière concrète et en menant des négociations en vue d'élaborer des traités pertinents. Nous prenons acte de la volonté de poursuivre les travaux déjà réalisés par les organes subsidiaires institués l'année dernière. C'est une option que nous appuyons également. Nous ne saurions soutenir des propositions destinées à réduire la Conférence à une plateforme propice aux discours de division et de polarisation. Nous devons éviter de détourner davantage la Conférence de ses principaux objectifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Sri Lanka.

M. Azeez (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, et bonjour à tous. Au nom de la délégation sri-lankaise, permettez-moi de vous adresser nos plus sincères félicitations pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement aujourd'hui. Nous tenons à vous assurer, et par votre intermédiaire, les autres délégations ici présentes, que le Sri Lanka est disposé et déterminé à appuyer tous les efforts déployés en vue de favoriser et de dégager un consensus au sein de la Conférence. Nous devons tout mettre en œuvre pour négocier un programme de travail et trouver une voie qui pourrait favoriser ou insuffler un nouvel élan à nos travaux dans tous les domaines ou questions essentiels.

Je saisis également cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Klymenko pour les efforts qu'il a consentis en tant que premier Président de la session de cette année. Avec le recul, nous aurions pu faire davantage, collectivement, en tirant parti de la dynamique positive suscitée par le résultat consensuel obtenu l'année dernière, mais une seconde chance nous est offerte sous votre direction, pour autant que nous soyons suffisamment tournés vers l'avenir.

Monsieur le Président, la quasi-totalité des délégations qui se sont exprimées devant la Conférence au cours des six dernières semaines ont souligné l'urgence et l'importance de progresser dans la négociation d'un programme de travail et de s'atteler à notre véritable tâche : relever les importants défis qui nous attendent, dont certains persistent depuis bien trop longtemps et d'autres sont nouveaux et émergents. Nous ne pouvons plus nous permettre de poursuivre une approche qui divise.

Nous devons nous concentrer sur un objectif clair. Il est bien évidemment important que la Conférence reflète fidèlement l'ensemble des points de vue et des perspectives qui existent au sujet des questions essentielles dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Dans ce contexte, nous devons nous fixer un objectif clair et mettre l'accent sur deux aspects importants qui favorisent une réflexion et une initiative renouvelées.

Il s'agit en premier lieu de l'importance de l'éducation et de la formation en matière de désarmement et de non-prolifération pour aborder les aspects de fond, y compris les questions nouvelles et émergentes. Le manque de possibilités ou de visibilité en matière de formation ne peut que perpétuer l'impasse actuelle. L'Inde, par exemple, a montré la voie à suivre en accueillant récemment le tout premier séminaire sur la sécurité internationale et le désarmement. Je pense qu'il est important que d'autres pays suivent cet exemple et entreprennent des programmes similaires. Il ne s'agit pas d'une exigence, mais bien d'une responsabilité qui nous incombe à l'égard des autres membres de cet organe ainsi que de la communauté internationale.

Deuxièmement, il est important de prendre pleinement en compte les questions de genre dans les discussions sur le désarmement et la non-prolifération. À notre avis, ces deux facteurs contribueraient à promouvoir des négociations pleinement éclairées, représentatives et axées sur les résultats sur la plupart, sinon la totalité, des points essentiels.

Cela étant dit, je profite de l'occasion pour inviter toutes les délégations à examiner attentivement les défis à venir et à envisager d'adopter une approche constructive afin de

les relever, en engageant dès que possible des négociations sérieuses sur un programme de travail. Nous tenons à vous assurer une fois de plus, Monsieur le Président, que Sri Lanka travaillera en étroite collaboration avec vous et les autres délégations pour tenter, ensemble, de sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis de longues années. Nous vous souhaitons bonne chance, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Sri Lanka de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'emblée de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Liddle, pour votre accession à la présidence et de vous assurer de l'appui sans réserve de ma délégation. Permettez-moi également de saisir cette occasion pour remercier le Président sortant, l'Ambassadeur Klymenko, et son équipe pour tous les efforts qu'ils ont déployés afin de poursuivre les progrès réalisés l'année dernière. Nous avons pris connaissance avec attention des grandes lignes de votre proposition et nous attendons avec impatience d'en recevoir une version écrite.

Nous en sommes actuellement à la cinquième semaine de notre session annuelle de vingt-quatre semaines, et nous pensons donc qu'il est grand temps de faire avancer les travaux de la Conférence du désarmement en 2019. Votre proposition est conforme à l'approche progressive et pragmatique préconisée par les Pays-Bas et, comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration d'ouverture, nous ferons preuve de souplesse dans l'organisation de nos travaux tant que le contenu de l'ordre du jour y occupera une place centrale.

Au vu des déclarations faites par les délégations au cours des quatre dernières semaines et aujourd'hui même, nous pensons qu'il existe toujours une volonté générale, au sein de la Conférence, de poursuivre nos discussions sur le fond sans perdre de vue le mandat de négociation de la Conférence. Nous estimons donc que tout cadre qui nous permettra de procéder de cette manière et qui ne portera pas atteinte aux intérêts de sécurité de quiconque devrait faire l'objet d'un consensus au sein de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Viet Nam.

M. Duong Chi Dzung (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Nous tenons tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à la deuxième présidence de cette année et à vous assurer de notre plein soutien. Monsieur le Président, nous devons faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement.

Alors que nous célébrons le quarantième anniversaire de la Conférence et le centenaire du multilatéralisme à Genève, nous sommes fermement convaincus que le moment est venu pour la Conférence de se doter d'un programme de travail équilibré, mais il est bien sûr très compliqué de parvenir à un consensus à ce stade. La diplomatie a été à l'œuvre, mais sous la première présidence de cette année, assurée par l'Ambassadeur d'Ukraine, nous n'avons pas été en mesure de dégager un consensus sur le projet de programme de travail. Naturellement, nous saisissons également cette occasion pour lui exprimer notre reconnaissance pour les efforts qu'il a déployés dans le cadre des consultations et de l'élaboration intensive du programme de travail. Nous constatons toutefois que la possibilité de mener des discussions approfondies sur le programme de travail a été mise en avant.

Nous nous félicitons de la proposition que vous venez de soumettre à la plénière, à savoir la création d'organes subsidiaires chargés de poursuivre les discussions sur les quatre questions centrales dont est saisie la Conférence et la nomination de coordonnateurs chargés d'explorer d'autres questions émergentes qui doivent être examinées par la Conférence. Dans le contexte actuel, cette solution est tout à fait indiquée pour permettre à la Conférence d'avancer et, bien entendu, pour pallier l'absence prolongée de programme de travail. Cela nous permettra de gagner du temps et de nous consacrer plus rapidement aux travaux de fond.

Cependant, il est également très important que nous arrêtions des mandats précis pour les organes subsidiaires et que nous nommions des coordonnateurs spéciaux. Nous nous réjouissons à l'idée de contribuer de manière approfondie et constructive au projet de décision et espérons le recevoir au moment que vous jugerez le plus opportun.

Dans le cadre du centenaire du multilatéralisme à Genève et du quarantième anniversaire de la Conférence, nous pensons également que le débat de haut niveau de la Conférence, qui se tiendra en présence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et d'autres dignitaires de différents États membres, permettra d'adresser un message fort et d'orienter les travaux de la Conférence en contribuant à consolider les domaines de convergence entre ses membres.

Monsieur le Président, nous souhaitons conclure en renouvelant le ferme engagement de notre délégation à soutenir tous les efforts et initiatives visant à promouvoir les travaux de la Conférence sous votre présidence et sous les présidences suivantes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Viet Nam de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant du Brésil.

M. Dalcerro (Brésil) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence tournante de la Conférence du désarmement. Vous pouvez compter sur le soutien de la délégation brésilienne dans les efforts que nous déployons collectivement en vue de définir une base solide pour les travaux de fond de la session de cette année.

Comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises au cours des quatre premières semaines de cette session annuelle, la priorité du Brésil est de poursuivre sur la lancée de l'année dernière et d'approfondir nos délibérations en vue d'entamer de véritables négociations sur le désarmement. Nous sommes disposés à adopter un programme de travail assorti d'un mandat de négociation solide, mais, dans le même temps, nous comprenons les préoccupations des délégations et les divergences sous-jacentes qui rendent l'adoption d'un programme difficile à ce stade. Les discussions sur un programme de travail tenues sous la présidence ukrainienne ont permis de définir des positions et de jauger nos ambitions immédiates. S'il est généralement admis qu'un programme de travail n'est pas réalisable en l'état actuel, le Brésil appuiera les solutions alternatives qui permettront de faire avancer nos travaux de manière cohérente.

La création de nouveaux organes subsidiaires consacrés aux quatre questions centrales, dotés de mandats mieux ciblés et axés sur le fond, pourrait représenter une avancée considérable si elle est menée de manière adéquate. En outre, comme nous l'avons également déclaré lors de précédentes séances cette année, le Brésil est favorable à l'examen des méthodes de travail et de la composition de la Conférence. Quant à votre proposition, Monsieur le Président, nous préconisons la nomination d'un seul coordonnateur au lieu de deux pour les discussions relatives à la composition et aux méthodes de travail. Il sera toutefois important que le ou les futurs coordonnateurs consultent régulièrement les délégations et fassent périodiquement rapport à la Conférence, de préférence à la fin de chaque présidence de la session de 2019.

Enfin, Monsieur le Président, nous ne devons pas perdre de vue le rôle fondamental de la Conférence dans la négociation d'instruments internationaux juridiquement contraignants, et nous devrions envisager toutes les options qui pourraient nous permettre de remplir à nouveau ce rôle. La délégation brésilienne vous soutient résolument et pense que sous votre direction avisée, nous serons en mesure de faire des progrès au cours de la session de cette année.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Brésil de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de la Suisse.

M. Masmejean (Suisse) : Monsieur le Président, en premier lieu, nous tenons à vous féliciter pour votre accession à cette importante fonction et à vous assurer de notre plein soutien. Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers la présidence

sortante de la Conférence, l'Ukraine, pour son engagement sans faille concernant l'adoption d'un programme de travail.

Lors de sa session de 2018, la Conférence a adopté une nouvelle approche afin de faire avancer ses travaux et de dépasser les blocages qui l'entravent de longue date. Cette approche s'appuie sur une notion de progressivité, à savoir un approfondissement des différentes thématiques à l'ordre du jour de la Conférence et un développement graduel d'une considération commune pouvant contribuer à terme au lancement de négociations. Cette approche pragmatique s'est révélée largement positive, permettant à la Conférence pour la première fois en plus de vingt ans de s'accorder sur des éléments de fond à travers l'adoption des rapports de quatre des organes subsidiaires. Comme certains l'ont souligné au cours de ces dernières semaines, l'approche adoptée l'année dernière constitue dans une large mesure un retour à la manière dont la Conférence abordait ses travaux lorsqu'elle était fonctionnelle, alors que le programme de travail n'était rien d'autre qu'un calendrier d'activités. Garder ce point à l'esprit nous semble essentiel. Concernant les travaux de la Conférence cette année, nous tenons à faire écho à nombre de délégations qui se sont exprimées au cours des semaines écoulées. Dès lors que l'impossibilité d'adopter un programme de travail au sens où nous l'interprétons depuis une quinzaine d'années est avérée, il serait avisé et opportun de revenir à l'approche arrêtée l'année dernière et de nous appuyer sur celle-ci.

À ce sujet, nous souhaitons formuler les considérations suivantes. Tout d'abord, il convient de relever que le temps presse. Adopter une décision comprenant l'établissement d'organes subsidiaires, y compris leurs coordonnateurs et leur calendrier, est une tâche complexe. Par ailleurs, il est important que les organes subsidiaires puissent entamer leurs travaux suffisamment tôt dans la session afin d'être pleinement productifs. Si nous devons établir à nouveau ces organes subsidiaires, il pourrait être utile de réfléchir à l'articulation de leur mandat. Dans le cadre d'une approche progressive, il est important de faire en sorte de ne pas répéter les débats de l'année dernière, mais bien de contribuer à avancer vers des négociations. Nous appuyer sur les résultats des travaux de 2018 ainsi que sur d'autres développements pertinents sera essentiel. Comme vous l'avez vous-même souligné, il serait bénéfique de clarifier également certains éléments de procédure relatifs aux organes subsidiaires, notamment ceux qui concernent l'adoption de leur rapport final. Si nous sommes ouverts quant à la forme que cette adoption pourrait prendre, il nous semblerait bénéfique que les différents organes subsidiaires suivent une approche uniforme.

Concernant la proposition que la Conférence se penche également sur ses méthodes de travail et sur sa composition, celle-ci nous semble opportune. Nous sommes par ailleurs ouverts quant à la manière d'aborder ces thématiques, à savoir sous l'égide d'une ou de plusieurs coordinations. Nous tenons à relever que lorsque la Conférence était fonctionnelle, ses thématiques faisaient l'objet d'un examen régulier, voire permanent. Il n'est pas incompatible de travailler à la fois sur la substance et sur les questions institutionnelles, bien au contraire, et de tels efforts sont complémentaires. Concernant les méthodes de travail ou la question de l'amélioration et de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence, pour reprendre la terminologie du rapport annuel, plusieurs questions méritent certainement un approfondissement, notamment les modalités de la participation de la société civile aux travaux de la Conférence, tant cette dernière semble aujourd'hui anachronique. Quant à la question de la composition de la Conférence, elle n'a plus fait l'objet d'un examen approfondi depuis maintenant vingt ans, alors que le Règlement intérieur demande que l'on se penche régulièrement dessus. L'établissement d'un processus structuré relatif à cette thématique n'a par conséquent que trop tardé.

En conclusion, Monsieur le Président, nous tenons à saluer le plan que vous avez présenté ce matin pour votre présidence, lequel nous semble plein de bon sens, et vous pouvez certainement compter sur notre plein soutien dans sa réalisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Suisse de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de la République de Corée.

M. Lee Jang-keun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter également pour votre accession à la deuxième

présidence de la Conférence du désarmement pour cette année. Je suis convaincu que, sous votre direction avisée, nous serons en mesure d'établir une base solide pour remettre cet organe sur les rails et lui permettre de recouvrer sa réputation d'unique instance multilatérale de négociation en matière de désarmement. Je tiens à vous assurer du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation dans la conduite de vos travaux. Je souhaite également remercier la présidence ukrainienne sortante, représentée par l'Ambassadeur Klymenko et son équipe, pour son travail acharné dans la formulation de notre programme de travail. Bien que nous ne soyons pas parvenus à un accord, nous saluons votre dévouement et vos efforts pour tenir compte des différents points de vue et positions des États membres.

Monsieur le Président, comme vous l'avez fait remarquer à juste titre lors de la séance plénière de vendredi dernier, il semble à ce stade impossible et irréaliste de concilier les opinions divergentes. Je crois que nous éprouvons tous une certaine frustration face à notre incapacité à élaborer un programme de travail – le véritable fondement de nos activités – depuis plus de trente ans, mais il est d'autant plus inquiétant de constater que cette frustration ne nous incite aucunement à renouveler notre détermination ou nos aspirations. Au contraire, les échecs persistants risquent fort de nous plonger dans un état de fatigue et de léthargie.

Même si je suis quelque peu réticent à l'idée de me montrer pessimiste, puisque nous sommes encore au début de la session de cette année, je ne peux m'empêcher de penser que, vu l'atmosphère qui règne dans cette salle depuis quelques semaines, l'adoption d'un programme de travail concerté dans un avenir proche semble relever de l'impossible. D'après moi, nous aurions pu saisir cette occasion au moment où la Conférence était proche d'un consensus sur cette question, lors de l'adoption de la décision figurant dans le document CD/1864 en 2009.

Toutefois, dans le contexte actuel, je pense que nous ferions mieux d'opter, le plus tôt possible, pour une approche pragmatique et réaliste permettant de faire avancer cet organe, tout en déployant les efforts nécessaires pour adopter un programme de travail. Dans cette optique, nous remercions la présidence britannique d'avoir présenté une proposition pratique alternative pour la création d'organes subsidiaires, s'appuyant ainsi sur les travaux des organes subsidiaires de l'année dernière. Si nous attendons avec impatience de pouvoir consulter plus en détail le projet qui sera distribué demain, nous appuyons sur le principe cette proposition, y compris la nomination de coordonnateurs chargés des questions émergentes, des méthodes de travail et de la composition.

Nous remercions également la présidence britannique d'avoir prévu, au cours de son mandat, divers événements parallèles pour célébrer le centième anniversaire de la Société des Nations et le quarantième anniversaire de la Conférence. Ma délégation se réjouit de participer à ces événements.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant du Mexique.

M. Heredia Acosta (Mexique) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter et de vous assurer de la volonté de ma délégation de vous assister dans votre tâche importante et complexe qui consiste à nous guider pour sortir cet auguste organe de l'impasse dans laquelle il se trouve depuis vingt-trois ans.

Monsieur le Président, la semaine dernière a marqué la fin de la présidence ukrainienne, au cours de laquelle l'Ambassadeur Klymenko a habilement déployé des efforts considérables en vue d'adopter un programme de travail simple et direct qui aurait mis la Conférence du désarmement sur la voie de négociations de fond. Le texte qu'il a présenté avait le mérite de montrer qu'un programme de travail ne doit pas être un document compliqué ni comporter trop de détails. Ma délégation se félicite de l'intérêt que vous portez au maintien de cette approche dans les travaux visant à adopter le programme de travail présenté par la délégation ukrainienne, car les présidences doivent coopérer et ne pas fonctionner en vase clos. J'espère que cet engagement sera accompagné de mesures

concrètes destinées à faire avancer les négociations sur le projet de programme de travail, en vue de parvenir à un consensus.

Toutefois, d'après les informations que vous avez communiquées, nous constatons que vous proposez également une autre solution en vertu de laquelle la Conférence travaillerait à nouveau par l'intermédiaire d'organes subsidiaires. Ces organes constituent des éléments rassurants pour ceux qui s'intéressent aux discussions, mais ils préoccupent mon pays car – comme nous l'avons confirmé l'année dernière et comme nous l'avons constaté lors d'autres exercices similaires au cours des années précédentes – nous les jugeons trop souples et manquant d'engagement, d'objectifs clairs et de la rigueur nécessaire pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve cette instance. Je crois que les discussions du mois dernier ont été claires sur ce point.

En ce qui concerne la proposition de nommer un coordonnateur chargé des méthodes de travail et de l'élargissement de la composition, ma délégation a appuyé l'examen de ces questions dans le passé et est disposée à le faire à nouveau, mais à condition qu'elles soient examinées séparément et ne soient pas nécessairement liées. Nous devons reconnaître que l'élargissement de la composition de la Conférence présente des avantages qui lui sont propres, notamment le principe de l'équité de la représentation géographique, qui n'est pas nécessairement lié aux méthodes de travail de la Conférence.

Enfin, Monsieur le Président, nous notons que vous présenterez demain après-midi un document contenant une proposition précise. Nous soumettrons cette proposition à notre gouvernement et nous formulerons des commentaires précis dès que nous en aurons l'occasion. Je tiens cependant à rappeler que la création d'organes subsidiaires n'est pas la voie privilégiée par la délégation mexicaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Mexique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est l'Ambassadeur de Chine.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Merci, Monsieur le Président. Je tiens tout d'abord, au nom de la délégation chinoise, à vous féliciter pour votre accession à la présidence. Nous souhaitons également remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur d'Ukraine, pour les efforts constructifs qu'il a déployés afin de faire avancer les travaux de la Conférence. Ma délégation et moi-même vous soutiendrons dans votre travail, comme nous l'avons fait pour lui.

Nous avons écouté certaines de vos réflexions initiales sur la manière de faire avancer les travaux de la Conférence. La délégation chinoise a, à maintes reprises, exposé sa position et présenté des initiatives concernant le programme de travail de la Conférence. Notre délégation recommande à toutes les parties d'envisager sérieusement la création d'organes subsidiaires, comme cela a été le cas l'année dernière, pour faire progresser les travaux de la Conférence. Nous sommes donc disposés à examiner sérieusement cette approche, et surtout le texte que vous nous présenterez. À ce stade, je tiens à dire que nous espérons que le travail de cette année sera semblable à celui de l'année dernière, et que nous pourrions obtenir le même succès. Nous devons pour cela tirer tous les enseignements de notre expérience de l'année dernière. L'ordre du jour de la Conférence nous incite à tenir compte des préoccupations de toutes les parties d'une manière globale et équilibrée et à aborder la situation actuelle en matière de sécurité internationale en appliquant le principe de travail auquel la Conférence est très attachée, à savoir le consensus obtenu par la consultation. Ce principe est essentiel. Il exige que les points de vue de toutes les parties, et en particulier des nombreux pays en développement, soient dûment pris en considération.

D'après les renseignements fournis par le secrétariat et les dispositions que vous avez prises, la semaine prochaine sera une semaine se tenant à haut niveau. Il ressort des informations actuellement disponibles que de nombreux pays et de nombreux États membres dépêcheront des fonctionnaires de haut niveau pour s'adresser à la Conférence au cours de la première moitié de la semaine prochaine. En soi, cela témoigne pleinement de l'importance que la communauté internationale accorde aux travaux de la Conférence et de la ferme volonté d'entamer le plus rapidement possible les travaux de fond. Je suis dès lors convaincu que, dans le cadre des efforts déployés pour faire avancer le programme de travail avec toutes les parties et pour dégager un consensus sur les modalités relatives aux

travaux de fond de cette année, vous tiendrez pleinement compte des précieuses opinions exprimées au cours du débat de haut niveau. Je pense que, par ces efforts, vous réussirez sans nul doute à engager la Conférence sur la voie des travaux de fond. Il est dans l'intérêt de tous les membres de la Conférence d'entamer les travaux de fond. La délégation chinoise se déclare disposée à entretenir des contacts étroits avec toutes les parties et à maintenir une communication active avec vous et votre équipe, afin de contribuer de manière dynamique et constructive à cet important processus. Merci.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'oratrice suivante sur ma liste est la Représentante de l'Australie.

M^{me} Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, et félicitations. Je souhaite également remercier la délégation ukrainienne. Monsieur l'Ambassadeur Klymenko, le travail que vous avez accompli sur le programme de travail nous a été très utile, et je pense qu'il nous a réellement permis de déterminer ce qui était envisageable et ce qui ne l'était pas, à ce stade, au sein de la Conférence du désarmement.

Comme je l'ai dit précédemment, l'Australie estime qu'un programme de travail peut revêtir un caractère très simple, et je pense que mon collègue mexicain a également fait remarquer qu'un programme de travail ne doit pas comporter trop de détails. Monsieur le Président, ce que vous proposez me semble correspondre largement à un programme de travail, que nous puissions ou non l'appeler ainsi.

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que notre travail au sein des organes subsidiaires s'est surtout distingué par les discussions qui ont eu lieu dans la salle. Le fait que nous sommes parvenus à nous mettre d'accord sur quatre rapports est formidable, mais les discussions se sont révélées plus importantes, et cette année, si nous voulons poursuivre sur la lancée de l'année dernière, nous devons associer davantage de pays à ces discussions. Et j'espère – car nous avons mené des discussions fructueuses l'année dernière et l'année précédente – que davantage de pays seront encouragés à participer activement aux débats et que nous pourrons les rendre aussi interactifs que possible. Les travaux menés au sein des organes subsidiaires m'ont appris que les véritables enseignements sont ceux que nous avons tirés des discussions interactives et lorsque nous sommes sortis de notre zone de confort pour essayer de comprendre les positions de chacun. Je constate que l'Ambassadeur de Chine a insisté sur la nécessité de s'écouter les uns les autres. Je pense que c'est important. C'est ainsi que nous commencerons réellement à consolider les points de convergence.

Dix séances, cela me paraît beaucoup. Je pense que nous en avons convoqué sept l'année dernière. Cependant, nous avons pris plus de temps l'année dernière. Je pense que si nous nous retrouvons les manches et que nous nous attelons à cette tâche, nous pouvons y arriver. Nous aurons probablement besoin d'un peu plus de temps pour nous mettre d'accord sur le rapport final, peut-être deux réunions au minimum, et je pense que le moins est le mieux. Je ne suis pas favorable à la rédaction de longs documents pour la Conférence. Si nous pouvions établir un document de deux pages pour chaque organe subsidiaire, ce serait plus efficace et probablement plus utile.

Votre proposition de conférer un caractère un peu plus formel à nos travaux cette année est une très bonne idée. Quelques séances pourraient être convoquées pour permettre aux pays d'exposer leurs positions au début du processus et pour ensuite en discuter. Cela pourrait être utile.

La proposition relative aux coordonnateurs spéciaux est une bonne idée. J'apprécie particulièrement l'élément nouveau qui consiste à désigner différents représentants issus des groupes régionaux. Plus nous travaillerons à l'échelle interrégionale, plus nous aurons de chances de nous comprendre et de trouver un terrain d'entente. Je pense que les coordonnateurs spéciaux se situent à un autre niveau, et je ne considère pas qu'ils s'écartent du travail de fond relatif aux quatre principaux points inscrits à l'ordre du jour.

En ce qui concerne les méthodes de travail, nous devons réfléchir à la façon dont le monde extérieur perçoit cet organe, pour autant qu'il le perçoive d'une manière ou d'une autre, et je pense que les gouvernements attendent de nous que nous nous penchions sur nos

méthodes de travail et que nous déterminions si la Conférence est toujours adaptée à son objectif. La diversité dans le domaine du désarmement est un point important dont il faut tenir compte lors de l'examen des méthodes de travail.

Nous attendons avec impatience de recevoir votre projet de décision. L'Australie est déterminée à poursuivre les discussions sur le fond, mais si nous le faisons, la création d'organes subsidiaires semble être une solution tout à fait raisonnable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Australie de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la deuxième présidence de la session de 2019 de la Conférence du désarmement.

Votre proposition semble s'appuyer sur les efforts considérables déployés par la présidence ukrainienne et l'Ambassadeur Klymenko. Je pense que le débat a fait apparaître de nombreuses divergences et de nombreux points communs. Je pense que cela constitue la base de votre proposition. Dans cette perspective, j'aimerais faire quelques commentaires au sujet de votre projet.

Premièrement, votre proposition comporte des éléments de formalité, d'inclusivité, de convergence et de valeur ajoutée que nous avons évoqués lors de séances précédentes et que je salue vivement. En ce qui concerne les quatre points inscrits à l'ordre du jour, il est tout à fait légitime et logique de les traiter sur un pied d'égalité. Nous poursuivons des priorités différentes, mais nous devons faire preuve de la plus grande souplesse sur cette question.

Deuxièmement, je souhaite rappeler le sentiment d'urgence qui prévaut. J'ai écouté attentivement ce que vous venez de dire, mais j'espérais que nous pourrions parvenir à un consensus cette semaine, afin que nous puissions exploiter le débat de haut niveau de manière beaucoup plus constructive. Cependant, selon votre plan, le consensus ne semble pas si urgent. Nous devons toutefois accélérer nos délibérations afin d'entamer les travaux de fond dès que possible. Et, dans cette optique, je tiens à soulever une question qui revêt une importance particulière. En ce qui concerne les décisions prises l'année dernière, nous avons éprouvé des difficultés à nommer ou à trouver un coordonnateur et à nous mettre d'accord sur le calendrier. Il nous a fallu plusieurs semaines pour établir un plan concret. Il est donc légitime d'inclure le coordonnateur et le calendrier dans une seule décision cette année, et j'espère que toutes les délégations trouveront cette proposition acceptable. Dans le cadre d'une approche apportant une valeur ajoutée, je pense qu'il est très important, en ce qui concerne le coordonnateur, d'envisager de poursuivre les discussions de l'année dernière avec le même professionnalisme.

Dix séances, c'est beaucoup, et il serait très difficile pour les délégations, y compris la nôtre, de participer à chacune d'entre elles. L'inclusivité et le partage d'informations revêtent une grande importance : des comptes rendus détaillés des discussions ou des synthèses des réunions des six Présidents de la session de 2019 ou des réunions régionales devraient être mis à disposition suffisamment à l'avance et sous une forme claire et compréhensible.

Enfin, la forme a une très grande importance ; j'espère que les discussions officielles seront suivies de discussions informelles très approfondies. Je pense également qu'en procédant de cette manière, nous pourrions mener des débats réellement inclusifs au sein de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Japon de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je prends également acte de vos préoccupations quant à l'urgence de la situation, que je partage. Je m'efforce de trouver un équilibre entre le fait de laisser suffisamment de temps aux délégations pour examiner les propositions et l'espoir que nous puissions avancer le plus rapidement possible. Bien entendu, si les délégations souhaitent avancer plus rapidement, c'est ce que nous ferons.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de France.

M. Hwang (France) : Tout d'abord, Monsieur le Président, ma délégation voudrait vous féliciter pour votre accession à la présidence de notre Conférence, de même que nous souhaitons remercier à nouveau la présidence ukrainienne pour la façon dont elle a conduit nos travaux en début d'année. Nous vous souhaitons plein succès. Nous savons que nous sommes dans d'excellentes mains et que votre professionnalisme et votre engagement nous permettront de progresser collectivement.

Monsieur le Président, je voudrais vous dire que nous apprécions votre réalisme et votre pragmatisme et que nous les saluons. Comme vous, je pense, et comme l'Ambassadeur du Japon, je ressens un sentiment d'urgence et considère qu'à la date d'aujourd'hui – nous sommes déjà le 19 février –, il est temps de nous accorder sur la façon de progresser et de travailler sur la substance. Nous accorder sur un programme de travail équilibré à court terme est en effet une mission difficile, mais nous ne devons en aucun cas perdre de vue cet important objectif. Pour autant, nous pensons, comme vous et comme d'autres délégations, que rien ne nous empêche en parallèle de travailler en 2019 en reprenant la formule de l'an dernier. Elle a été, du point de vue de ma délégation, un succès.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, prolonger les travaux des quatre organes subsidiaires sur les quatre sujets de fond nous permettra de continuer à échanger des informations, de progresser vers une compréhension commune des enjeux, et surtout de bâtir de la confiance, ce dont nous avons toujours besoin. Sur l'idée d'y adjoindre des coordonnateurs spéciaux, nous sommes bien entendu ouverts et flexibles. Nous n'avons aucun préjugé sur la question et je crois que les deux thèmes que vous avez évoqués sont pertinents. Ils ont déjà fait l'objet de plusieurs discussions et nous reconnaissons que certaines délégations ont un intérêt à progresser sur ce sujet. Nous examinerons donc avec grand intérêt la proposition de décision que vous nous soumettrez à la fin de la semaine et je voudrais simplement vous dire que ma délégation vous apportera tout le soutien nécessaire pour progresser dans vos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de France de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de la Belgique.

M. Dhaene (Belgique) : Monsieur le Président, je voudrais à mon tour vous féliciter pour votre prise de fonctions en tant que Président de cette Conférence et vous assurer du plein soutien de ma délégation. Je souhaite également remercier le Président sortant, l'Ambassadeur Klymenko, pour ses efforts très appréciés en vue de parvenir à un programme de travail. Comme vous, nous considérons qu'il ne semble pas très réaliste à ce stade d'y parvenir. Nous saluons dans ce contexte les propositions que vous venez de nous soumettre afin de structurer nos travaux grâce à la mise sur pied de quatre groupes subsidiaires consacrés aux quatre sujets de fond à l'ordre du jour de la Conférence et à la nomination de coordonnateurs spéciaux pour se pencher sur les questions émergentes et les questions des travaux et de l'élargissement de la Conférence. Comme d'autres l'ont dit avant moi, c'est l'approche la plus pragmatique qui nous permettra d'engager des discussions de fond. Elle peut dès lors compter sur le soutien de principe de ma délégation, qui se réjouit de pouvoir prendre connaissance de vos propositions par écrit et d'engager une discussion plus approfondie. Nous saluons le fait que vous êtes déjà très avancé dans l'élaboration de vos propositions dès le début de votre présidence. Il est en effet important de pouvoir avancer rapidement, comme d'autres délégations viennent également de le souligner.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Belgique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein soutien de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions. Permettez-moi également de féliciter la délégation ukrainienne pour les efforts considérables qu'elle a déployés avant et pendant sa présidence en vue d'élaborer un programme de travail.

Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir partagé vos idées sur la voie à suivre. Comme d'autres, j'attends avec impatience de voir votre projet de décision sur papier. Je souhaite juste faire quelques remarques. Premièrement, je vous suis très reconnaissant d'avoir repris dans le programme de travail proposé par la délégation ukrainienne l'idée de nommer un ou plusieurs coordonnateurs pour examiner les questions de l'élargissement et des méthodes de travail. Ma délégation estime que ces deux éléments sont essentiels pour la réalisation de tout programme de travail. Je rejoins notre collègue mexicain sur le fait que, clairement, l'élargissement et les méthodes de travail sont deux questions distinctes qui devraient donc être traitées, selon nous, par des coordonnateurs différents. Mais, encore une fois, je tiens à vous remercier d'avoir partagé vos idées avec nous ce matin et j'attends avec impatience la poursuite des débats sur votre projet de décision, une fois que vous l'aurez présenté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République bolivarienne du Venezuela, s'il est disposé à s'exprimer. Vous ne préférez pas. Dans ce cas, l'orateur suivant sur la liste est le Représentant du Bélarus.

M. Nikolaichik (Bélarus) (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à remercier la délégation ukrainienne pour les efforts qu'elle a déployés dans l'élaboration du projet de programme de travail et pour son soutien en faveur de la relance des travaux de la Conférence du désarmement, dont nous avons été les témoins ces dernières années. Le Bélarus est disposé à travailler de manière constructive afin de permettre à la Conférence de reprendre les discussions de fond sur les points inscrits à l'ordre du jour. Vous pouvez compter sur le soutien de notre délégation dans vos efforts.

Dans la mesure où il a assuré la coordination de l'organe subsidiaire 5 au cours de la session de 2018, le Bélarus est déterminé à maintenir sa participation constructive aux travaux relatifs, entre autres, aux nouveaux défis et menaces, ainsi qu'à mettre à profit les enseignements tirés afin de poursuivre les travaux de fond. Nous attendons vos propositions sous la forme d'un projet de décision afin de pouvoir les examiner et en discuter plus en détail.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Bélarus de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Égypte.

M. Elsayed (Égypte) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Ma délégation tient tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à rendre hommage au Président sortant, l'Ambassadeur d'Ukraine, et à le remercier, ainsi que son équipe, pour tous les efforts qu'ils ont déployés pendant leur mandat.

Monsieur le Président, ma délégation a écouté très attentivement la proposition que vous avez présentée aujourd'hui, et nous attendons avec impatience de la recevoir par écrit pour l'étudier et vous faire part de nos remarques. Nous saluons les idées générales qui y sont contenues. Celles-ci sont conformes aux vues de l'Égypte sur la voie à suivre pour les travaux de la Conférence, car nous pensons qu'il est essentiel de nous appuyer sur les travaux des années précédentes afin de permettre à la Conférence de progresser.

En outre, nous saluons le fait que vous engagez sans tarder un dialogue avec les délégations au niveau bilatéral et avec les groupes régionaux, et nous attendons avec impatience la réunion que vous tiendrez avec le Groupe des 21. Monsieur le Président, je tiens à vous assurer du soutien sans réserve de ma délégation. Nous nous réjouissons de travailler avec vous et toutes les autres délégations afin d'entamer nos travaux de fond.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Égypte de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Inde.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter pour votre accession à la deuxième présidence de la Conférence du désarmement. Je souhaite également exprimer nos sincères remerciements pour les efforts

déployés par l'Ambassadeur Klymenko en vue de parvenir à un accord sur un programme de travail.

Nous avons écouté avec intérêt vos propositions et attendons avec impatience de les recevoir par écrit. Nous aurions certes préféré disposer d'un programme de travail concerté, mais nous comprenons les difficultés inhérentes à son élaboration, compte tenu des positions divergentes des États membres sur certaines questions. Les organes subsidiaires ne se substituent pas à un programme de travail concerté, mais ils peuvent certainement nous permettre de nous acquitter de notre mandat qui consiste à négocier des accords juridiquement contraignants dans le cadre de travaux de fond. Ma délégation a participé activement aux travaux des organes subsidiaires l'année dernière et continuera à le faire cette année afin d'appuyer vos efforts destinés à poursuivre le travail important réalisé l'année dernière.

Je tiens à remercier l'Ambassadeur de Sri Lanka pour ses réflexions, notamment celle sur l'importance de l'éducation au désarmement. Il a cité l'exemple de la bourse d'études annuelle sur le désarmement, lancée par l'Inde cette année. Il s'agit d'un programme de bourses d'études d'une durée de trois semaines couvrant l'ensemble des questions de désarmement et de sécurité internationale, et comportant des visites sur le terrain de plusieurs installations nucléaires et spatiales. Des représentants de 27 pays membres de la Conférence ont participé au programme de bourses d'études cette année, dont un Représentant de la Conférence elle-même, et nous avons reçu d'excellents commentaires au sujet du programme. Nous continuerons à le proposer dans les années à venir.

En conclusion, Monsieur le Président, je tiens à vous assurer de l'entière coopération et du soutien de ma délégation dans la conduite de cet auguste organe au cours des quatre prochaines semaines.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Inde de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'un des participants au programme de bourses d'études était originaire du Royaume-Uni et j'ai moi aussi entendu des commentaires élogieux de sa part. L'orateur suivant sur ma liste est l'Ambassadeur d'Allemagne.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à la présidence et de vous assurer du soutien sans réserve de ma délégation tout au long de votre mandat au cours des quatre prochaines semaines. Comme beaucoup d'autres, je tiens également à rendre hommage au Président sortant, l'Ambassadeur d'Ukraine, M. Klymenko. Je partage entièrement l'avis selon lequel il était nécessaire et important que vous suiviez la voie que vous avez choisie. Nous avons maintenant une idée très claire de ce qui est possible et de ce qui n'est manifestement pas possible à la Conférence du désarmement.

À l'instar de nombreuses autres délégations, Monsieur le Président, ma délégation aurait souhaité convenir, par exemple, d'un programme de travail formel au sens traditionnel du terme, assorti d'un mandat de négociation, mais comme cela n'a évidemment pas été possible, nous soutenons entièrement et pleinement l'approche que vous avez exposée au début de la séance, et nous sommes très impatients d'étudier le document que vous distribuerez, comme vous l'avez dit, plus tard dans la journée de demain. En fait, que nous parlions d'un programme de travail formel ou d'organes subsidiaires, notre travail portera sur le fond, et selon ma délégation, c'est là l'essentiel, même si nous ne pouvons pas obtenir le mandat de négociation le plus adéquat.

Nous attendons donc avec impatience de mener des discussions constructives dans le but de parvenir rapidement à un consensus sur la voie à suivre. La manière dont vous entendez élaborer votre projet de décision est excellente. Une fois encore, nous formons l'espoir d'un consensus rapide. Merci.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Allemagne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant du Pakistan.

M. Jadoon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je me joins aux autres orateurs pour vous féliciter très chaleureusement de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que, sous votre direction très compétente, nous serons en mesure de réaliser des progrès sur le fond. Vous occupez une position idéale pour nous guider dans cette direction. Nous souhaitons également remercier l'Ambassadeur d'Ukraine pour la remarquable manière dont il a présidé la Conférence ces quatre dernières semaines et nous saluons les efforts importants qu'il a consentis pour élaborer un programme de travail.

Monsieur le Président, soyez assuré de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation. Nous demeurons attachés à la Conférence et à son fonctionnement efficace et attendons avec intérêt la reprise des travaux de fond cette année. Nous vous remercions pour la présentation très claire et succincte de vos projets en tant que Président. En outre, nous souscrivons très certainement à l'évaluation de la situation que vous avez partagée au début de la séance. Nous avons pris acte des événements parallèles très intéressants que vous prévoyez d'organiser et nous nous réjouissons de participer à chacun d'entre eux.

Nos priorités de fond dans le cadre de la Conférence ont été rappelées à maintes reprises au cours des quatre dernières semaines, je ne les répéterai donc pas. Le plan que vous nous avez communiqué nous a également été transmis par le coordonnateur du Groupe des 21, le Bangladesh, de manière très claire et précise. Je pense que vous avez dû le communiquer à la délégation bangladaise lors des consultations de la présidence tenues hier. Cela nous a donné un peu d'avance.

À la suite de vos remarques d'aujourd'hui, nous ferons rapport à notre capitale et, à l'instar des autres délégations, nous attendrons la version écrite du texte pour l'examiner très attentivement. Nous vous assurons que nous participerons à ce processus de manière très constructive et très positive. Sans préjuger des instructions éventuelles que nous recevrons d'Islamabad, je tenais simplement à partager avec vous quelques commentaires préliminaires.

Tout d'abord, nous accordons une grande importance à la tenue de discussions informelles dans tout cadre de la Conférence qui permette de dégager un consensus et de procéder à un échange de vues libre, franc et ouvert sur toutes les questions. Ces échanges se révèlent très utiles pour consolider les domaines de convergence, pour mieux appréhender les préoccupations de chacun et pour rapprocher les points de vue divergents.

Nous constatons qu'il existe certaines différences entre l'approche que vous avez décrite et celle qui a été convenue l'année dernière. Par exemple, l'année dernière, nous comptons cinq organes subsidiaires, quatre traitant des quatre premiers points inscrits à l'ordre du jour et le cinquième traitant des points 5, 6 et 7 combinés. Comme vous nous l'avez indiqué plus tôt dans la journée, vous n'avez proposé la création que de quatre organes subsidiaires.

La deuxième observation porte sur les intitulés des organes subsidiaires. Vous vous souviendrez que l'année dernière, les organes subsidiaires ont été créés autour des points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, et que le mandat de l'un d'entre eux a été élargi pour préciser l'orientation générale. Nous pensons que cette solution constitue une manière plus appropriée de structurer le travail des organes subsidiaires. Nous notons également que vous proposez de nommer certains coordonnateurs ou co-coordonnateurs pour examiner les méthodes de travail et la composition de la Commission. Ma délégation n'émet aucune objection à ce que la composition de la Conférence soit revue en vue de son élargissement. Cependant, nous nous interrogeons toujours sur l'utilité de revoir les méthodes de travail de la Conférence et à en évaluer les implications. Nous espérons avoir une réponse d'ici à ce que vous convoquiez la séance plénière de jeudi prochain.

Vous avez également soulevé la question de savoir si les organes subsidiaires devaient se réunir ou non de manière formelle. Les organes subsidiaires eux-mêmes sont des organes subsidiaires formels de la Conférence, et nous serions disposés à accepter n'importe quel format qui ferait l'objet d'un consensus. Cependant, je pense que les séances informelles offrent une plus grande flexibilité et davantage de possibilités de mener un échange de vues franc. Nous devrions garder cela à l'esprit.

Enfin, en ce qui concerne les rapports, l'une des faiblesses du système que nous avons mis en place l'année dernière était, comme vous l'avez souligné à juste titre, notre manque de prévoyance en ce qui concerne le temps nécessaire pour parvenir à un accord sur les rapports. Nous n'avions prévu qu'une seule séance de trois heures pour l'examen et l'adoption du rapport. Cela s'est finalement avéré impossible, et tous les rapports ont alors été finalisés dans le cadre d'un processus informel très irrégulier. Il est évident que nous devons éviter que ce scénario ne se reproduise. Nous préférerions que le rapport ne soit pas négocié, mais qu'il soit produit par un coordonnateur à titre personnel et sous sa propre responsabilité.

Encore une fois, Monsieur le Président, je vous remercie beaucoup pour ces propositions. Soyez assurés de notre coopération sans faille et de notre engagement constructif pour parvenir à un consensus sur la mise en place d'un cadre propice aux travaux de fond de la Conférence cette année.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Pakistan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est l'Ambassadeur d'Espagne.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation vous félicite pour votre accession à ces nouvelles fonctions. Nous sommes convaincus que vous les assurerez de façon efficace et fructueuse, et vous pouvez compter sur notre soutien à cet effet. Nous tenons également à féliciter et à remercier l'Ambassadeur Klymenko pour les efforts qu'il a déployés, au cours de son mandat, en vue d'atteindre un objectif qui n'a finalement pas pu être réalisé : faire en sorte que la Conférence du désarmement parvienne à un accord sur un mandat de négociation. Monsieur le Président, je pense que votre proposition alternative est la bonne, car les autres solutions envisageables sont peu nombreuses. Nous devons essayer de trouver un plus petit dénominateur commun solide afin de permettre à cette Conférence d'entamer au moins des discussions techniques. Je sais que certaines délégations sont inéluctablement dubitatives quant à la compatibilité du mandat qui incombe naturellement à la Conférence avec les discussions interminables qui se répètent chaque année et qui n'apportent aucune valeur ajoutée susceptible d'améliorer la situation existante.

Je crois que nous n'avons pas d'autre choix que de poursuivre les discussions. La Conférence doit chercher un moyen efficace pour proposer au moins des solutions reposant sur le plus petit dénominateur commun, et nous devons faire preuve de suffisamment de créativité pour ne pas répéter les discussions des années précédentes sans y insuffler une certaine imagination ou y apporter des contributions originales lors de l'examen de questions plus spécifiques. Au lieu de porter sur un traité juridiquement contraignant, les discussions pourraient plutôt s'orienter vers des recommandations, des principes directeurs, des codes de conduite ou des grandes orientations qui, par exemple, nous permettraient de trouver une solution décente à une source de préoccupation qui, je pense, nous concerne tous, à savoir la prochaine Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui débutera bientôt avec la troisième session du comité préparatoire, à New York.

Les discussions menées ici par la Conférence seront l'occasion de créer un meilleur climat de confiance, de transparence et de dialogue afin que la réunion de New York ne soit pas marquée par les tensions et les désaccords. En outre, la Conférence pourra envisager à tout le moins la possibilité d'instaurer, par l'intermédiaire de ces organes subsidiaires et grâce à l'échange, au dialogue et à la compréhension mutuelle des positions, une atmosphère un peu plus constructive d'ici la session de New York. En conséquence, Monsieur le Président, nous vous remercions pour cette proposition, que nous considérons comme la seule solution susceptible de nous apporter une valeur ajoutée à l'heure actuelle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de la Bulgarie.

M. Tomov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous saisissons également cette occasion pour vous

remercier, ainsi que pour saluer la présidence ukrainienne sortante pour les efforts inlassables qu'elle a déployés afin de concilier les nombreuses opinions divergentes dans les quelques projets de programme de travail qui nous ont été présentés. Grâce à l'Ambassadeur Klymenko, nous avons pu nous faire une idée plus précise de ce qui est réalisable et de ce qui ne l'est pas cette année. Nous soutenons votre proposition, telle qu'elle vient de nous être présentée, car nous pensons qu'elle s'appuie sur les progrès réalisés l'année dernière au sein des organes subsidiaires et qu'elle tient également compte des préoccupations liées aux méthodes de travail et à la composition, telles qu'elles ont été exprimées le mois dernier.

Nous pensons que la structure que vous proposez offre une approche flexible. Aucun point important de l'ordre du jour ne sera laissé de côté, et le fait que les coordonnateurs sont choisis parmi les différents groupes régionaux garantit une répartition géographique équilibrée et la participation active de tous les membres de la Conférence. Nous croyons sincèrement que la poursuite des travaux dans le cadre des organes subsidiaires renforcera la compréhension et la confiance.

Nous saluons également votre approche proactive consistant à consulter les groupes régionaux dès les premiers jours de votre présidence. Nous attendons avec impatience votre proposition écrite et nous vous souhaitons tout le succès possible dans vos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Bulgarie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole au cours de notre séance formelle ? Je donne la parole au Représentant de l'Algérie.

M. Berkat (Algérie) (*parle en arabe*) : Merci, Monsieur le Président. Je souhaite tout d'abord vous adresser mes sincères félicitations pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et vous assurer de la volonté de ma délégation d'appuyer vos efforts et ceux des membres de la Conférence pour réaliser des progrès qui répondent à toutes nos aspirations. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur d'Ukraine pour les efforts inlassables qu'il a déployés afin de parvenir à un accord sur un programme de travail pour la Conférence.

Monsieur le Président, nous avons pris connaissance de vos propositions et nous attendons avec impatience d'étudier le projet de décision que vous avez l'intention de faire distribuer. Nous espérons pouvoir contribuer de manière constructive au débat qui aura lieu à ce sujet dans le cadre de la Conférence. Ma délégation partage l'avis des délégations précédentes qui ont mis en exergue l'urgence de promouvoir un débat au sein de la Conférence sur les questions de fond relevant de son mandat. Elle comprend également votre approche qui vise à trouver un équilibre entre l'urgence des propositions et la nécessité de donner aux délégations le temps nécessaire pour les examiner et y réfléchir.

Je tiens également à exprimer la reconnaissance de ma délégation pour les consultations que vous avez engagées avec les membres de la Conférence et pour le dialogue que vous vous proposez de mener avec les membres du Groupe des 21.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Algérie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, chers collègues, je tiens tout d'abord à féliciter le distingué Ambassadeur du Royaume-Uni pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à saluer l'approche pragmatique qu'il envisage pour la présidence. Je souhaite également exprimer ma gratitude à la présidence ukrainienne pour les efforts énergiques qu'elle a déployés afin de parvenir à un consensus sur un projet de programme de travail pour la Conférence.

De nombreuses personnes dans cette salle ont mis l'accent sur le lien inextricable qui existe entre le programme de travail, qui constitue notre tâche principale, et l'avancement des discussions de fond. À cet égard, nous aimerions partager quelques remarques préliminaires, mais comme elles reflètent la position non officielle de la délégation russe, nous préférierions le faire dans un cadre informel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de l'Équateur.

M. Stacey Chiriboga (Équateur) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que, grâce à vos capacités et sous votre direction, nous serons en mesure de réaliser des progrès considérables afin d'entamer des discussions de fond sur les principales thématiques de la Conférence. Vous pouvez compter sur l'engagement de ma délégation dans cette entreprise. Je saisis également cette occasion pour remercier le Président sortant, l'Ambassadeur d'Ukraine, pour les efforts majeurs qu'il a consentis et qui seront certainement utiles pour guider nos prochaines actions.

En ce qui concerne votre proposition, nous sommes impatients de recevoir, demain, votre document, que nous transmettrons à notre capitale afin d'obtenir des instructions, et nous serons heureux de vous faire part d'autres commentaires et observations dès que nous en aurons l'occasion. Toutefois, l'avis préliminaire de notre délégation est que, même si nous avons préféré l'adoption d'un programme formel, complet et équilibré, nous sommes disposés à soutenir la création d'organes subsidiaires compte tenu des difficultés actuelles. Surtout si, comme vous l'avez suggéré, il est possible de leur conférer un caractère plus formel et de clarifier les résultats qu'ils sont censés atteindre. De même, notre délégation est prête à soutenir votre proposition de nommer un coordonnateur chargé d'examiner les méthodes de travail et l'élargissement de la composition de la Conférence.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de réaffirmer notre engagement envers le travail que vous entreprendrez au cours de votre mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Équateur de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de Cuba.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je souhaite également exprimer ma gratitude pour le travail entrepris par l'Ambassadeur d'Ukraine. Bien que nous ne soyons malheureusement pas parvenus à convenir d'un programme de travail, nous savons qu'il n'est pas le moins du monde responsable de ce résultat.

Nous attendons avec impatience de recevoir prochainement votre proposition par écrit, car nous comptons l'examiner très attentivement. Nous estimons qu'il serait extrêmement utile que votre projet de décision soit accompagné des noms des coordonnateurs de ces groupes subsidiaires, ou d'une idée de qui ils pourraient être. Avant tout – comme nous l'avons souligné au sujet du programme de travail – il est nécessaire que celui-ci soit assorti d'un calendrier de travail afin que nous puissions nous assurer que nous traitons de manière équilibrée les différents intérêts dans ces questions. Pour la délégation cubaine, la création d'organes subsidiaires chargés des questions de fond est un résultat acceptable, quoique peu idéal, car nous estimons que, dans une certaine mesure, ils nous éloignent de notre mandat de négociation, ce qui ferait de cette instance un organe davantage axé sur les délibérations que sur les négociations, objectif qui devrait être le nôtre. Néanmoins, nous sommes favorables à l'idée de créer des groupes subsidiaires chargés de mener des discussions de fond sur les questions centrales dont est saisie la Conférence.

Cela étant dit, nous demeurons préoccupés par certains éléments, tels que la manière dont les rapports seront adoptés et la question de savoir (comme cela a été discuté dans cette salle) s'il s'agira de rapports factuels produits par le coordonnateur ou de rapports établis par l'ensemble de l'organe subsidiaire. C'est en raison de ces préoccupations que nous aimerions examiner votre projet de décision. En outre, nous ne comprenons toujours pas pourquoi certaines questions devraient être traitées par des organes subsidiaires et d'autres par des coordonnateurs spéciaux, comme vous l'avez proposé, et – outre le fait que nous ne devrions pas réduire le temps consacré aux questions centrales de la Conférence – nous craignons que cette situation ne crée des interférences inutiles dans nos travaux. Notre

délégation réaffirme qu'elle est tout à fait disposée à participer aux travaux de fond sous votre présidence et insiste sur le besoin impératif de clarté et de transparence dans la manière dont nous progresserons, afin de pouvoir adopter par consensus une décision qui, à notre avis, devrait énoncer clairement le mandat, le calendrier des travaux et l'identité des coordonnateurs, ce qui permettrait ainsi de nous orienter vers le résultat que nous souhaitons obtenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de Cuba de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Canada.

M. Davison (Canada) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup. Permettez-moi tout d'abord de vous assurer du soutien de ma délégation dans la poursuite de vos travaux et de remercier à nouveau l'Ukraine pour tous les efforts qu'elle a déployés ces quatre dernières semaines. Dans un premier temps, je voulais prendre la parole car, d'après mes calculs, environ 22 délégations s'étaient exprimées, et je me suis dit : « bon, essayons de faire en sorte qu'un tiers des membres prennent la parole », mais ensuite, une multitude de pancartes sont apparues, et nous voici au numéro 26 ou quelque chose comme ça. Je pense toutefois que cela constitue en soi un signe fort. Au début de l'année, lorsque nous entamons nos travaux, les pancartes sont toujours très nombreuses et leur nombre diminue lentement au fil des séances. Cette fois-ci, nous avons pris un bon départ avec l'Ukraine et nous avons pris un tout aussi bon départ avec la deuxième présidence.

Sous la première présidence, nous avons malheureusement compris que nous ne pouvions pas nous mettre d'accord sur un programme de travail et que nous devions chercher un autre moyen de maintenir l'attention de cet organe et de progresser d'une manière ou d'une autre sur les questions de désarmement, sur les questions qui nous réunissent ici et sur les points qui nous importent. J'ai l'impression que votre proposition est une reprise de 2018, moyennant quelques ajustements, ce qui me paraît pertinent, compte tenu des enseignements que nous avons tirés l'année dernière et, une fois de plus, de notre incapacité à nous mettre d'accord sur un programme de travail assorti d'un mandat de négociation.

Les quatre points principaux inscrits à l'ordre du jour sont les plus prisés, ceux auxquels la plupart d'entre nous souhaitent se consacrer. Nous convenons tout à fait que c'est sur cela que nous devons mettre l'accent. Cependant, l'un des éléments originaux que vous avez introduits cette année est cette notion de coordonnateur chargé des questions émergentes, soit celles sur lesquelles le Bélarus a mené les travaux l'année dernière dans le cadre de l'organe subsidiaire 5, au sein duquel certaines choses nous ont clairement intéressés. Dans l'ensemble, cependant, nous avons éprouvé quelques difficultés à cibler nos efforts, et je pense que ces questions ne justifient pas tout à fait le même degré d'attention que celui qui serait accordé par un organe subsidiaire.

Vous avez proposé 10 séances. Je rejoins d'autres délégations qui estiment que c'est peut-être beaucoup. Nous pourrions éventuellement proposer jusqu'à 10 séances, dont au moins deux pour adopter le rapport final, compte tenu des observations d'autres orateurs qui estiment qu'il est important de se mettre d'accord sur un rapport ou un document final. Je ne sais pas si nous avons besoin de ce niveau de précision, mais certains collègues ont indiqué qu'il serait utile de bénéficier d'autant de clarté que possible dès le départ.

Quant aux coordonnateurs chargés des méthodes de travail et de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement, il pourrait y en avoir un ou deux. Je suis d'accord avec ceux qui craignent que les questions de procédure n'éclipsent les questions de fond. La nomination d'un seul coordonnateur pour traiter de ces deux questions semble judicieuse, à condition que ce dernier soit désigné assez rapidement. Il ou elle disposera de beaucoup de temps pour se consacrer à ses tâches durant les semaines qui nous restent à la Conférence. En outre, les trois parties ou trois coordonnateurs issus de chacun des groupes régionaux constituent également un ajout bienvenu, car cela donne une certaine assurance quant à la marge de manœuvre des coordonnateurs si toutes les régions sont représentées.

La forme du rapport final a été évoquée à plusieurs reprises. Pour notre part, nous préférons quelque chose de formel et, idéalement, de consensuel. La solution de repli pourrait consister en un rapport à titre personnel établi par le coordonnateur, mais cette

solution n'a pas notre préférence. Cela contribuerait à occulter tout notre travail. Très franchement, si, après douze, quatorze ou seize semaines, nous produisons simplement un document qui ne fait rien d'autre qu'énoncer ce qu'un coordonnateur a dit ou compris, je ne pense pas que cela en vaille la peine. Cette option arrive certainement en troisième position parmi toutes celles qui existent.

Enfin, et je pense que c'est la Suisse qui l'a fait remarquer : les approches adoptées par les coordonnateurs doivent présenter une certaine similitude. Les styles et les approches des organes subsidiaires se sont révélés trop différents l'année dernière, ce qui a créé une certaine confusion et, je pense, a compliqué le travail dans son ensemble, tant pour les coordonnateurs eux-mêmes que pour nous tous qui avons participé aux travaux des organes subsidiaires. Je crois que si nous parvenons à trouver un moyen d'harmoniser davantage ces questions, nous en tirerons tous parti.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Canada de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Peña Ramos (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Au nom du Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, nous vous souhaitons la bienvenue et vous félicitons pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous remercions le secrétariat pour avoir organisé cette séance. Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer notre volonté de coopérer pleinement aux efforts que vous entreprendrez dans les semaines à venir afin de progresser dans la réalisation de l'objectif de la Conférence, en tant que l'un de ses six Présidents pour 2019. Nous renouvelons notre engagement à travailler ensemble et nous espérons que la session de la Conférence de cette année sera couronnée de succès et qu'elle portera sur le fond.

Monsieur le Président, comme chacun sait, nous attachons une grande importance aux travaux de la Conférence en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération, et en tant que composante intégrante et essentielle du mécanisme mondial de désarmement qui doit être préservé et renforcé. Le Venezuela appuiera donc tous les efforts qui seront engagés pour consolider la Conférence, dans l'intérêt du désarmement et de la non-prolifération. Nous sommes tout à fait conscients des difficultés qui se posent sur le fond pour dégager un consensus sur un programme de travail pour cette année. À cet égard, et d'une manière générale, notre pays est disposé à examiner les propositions que vous ou les États membres pourriez soumettre et à en débattre, tout en gardant à l'esprit sa position sur la nécessité de jeter les bases pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires et contenant des dispositions particulières sur la vérification qui couvrent, entre autres, les stocks, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives.

En outre, nous estimons que nous ne sortirons pas de l'impasse en subordonnant la négociation des questions de fond inscrites à l'ordre du jour – qui ont été ou doivent encore être abordées – à des délibérations portant sur des questions de pure procédure. Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre désir de travailler, dans un esprit constructif, avec les autres États membres de la Conférence afin que celle-ci puisse réaliser pleinement son objectif et adopter un programme de travail avec, comme cela a été dit, la diligence nécessaire.

Enfin, le Venezuela réaffirme son attachement aux institutions et aux accords existants dans le domaine du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération, ainsi que la nécessité de poursuivre les travaux sur ce thème important conformément au principe du multilatéralisme. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République bolivarienne du Venezuela de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole au cours de notre séance officielle ? Cela ne semble pas être le cas. Comme je l'ai laissé entendre précédemment, j'ai l'intention de passer en séance informelle si cela est acceptable pour les délégations qui n'ont pas encore exprimé leur point de vue. Comme l'a fait remarquer le Représentant du

Canada, de nombreuses délégations ont déjà pris la parole pour exprimer leur point de vue, mais je crois comprendre que certaines délégations apprécieraient que l'on passe à une séance informelle. Est-ce bien le cas ?

Si aucune délégation ne souhaite s'exprimer dans le cadre d'une séance informelle, nous allons peut-être poursuivre notre séance officielle, pour l'instant. Très bien.

Excellences, chers collègues, je tiens à vous remercier vivement pour les observations que vous avez déjà formulées. Je tiens à vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour les prendre en considération. Comme cela a été mentionné, je consulterai les groupes régionaux demain matin et je me réjouis des discussions que nous mènerons ensemble – et bien entendu, toutes les délégations sont les bienvenues pour me rencontrer, moi et ma délégation, dans un cadre bilatéral.

Je crois comprendre qu'une délégation préférerait passer en séance informelle. Est-ce bien le cas ? Très bien. Dans ce cas, nous allons suspendre brièvement notre séance officielle pour passer en séance informelle.

La séance est levée à 11 h 55.